

L'art est vivant

Fonds de dotation

COMPTES 2022

14 bis, rue de Cambrai – 75019 Paris

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2022
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Immobilisations financières			
TOTAL ACTIF IMMOBILISE			
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours (autres que marchandises)			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités (autres que caisse)	422,12		422,12
Caisse			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	422,12		422,12
REGULARISATION			
Charges constatées d'avance			
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Autres comptes de régularisation			
TOTAL REGULARISATION			
TOTAL GENERAL	422,12		422,12

BILAN PASSIF

	au 31/12/2022
FONDS ASSOCIATIFS	
Fonds propres	
Autres fonds propres - dotation consommable	422,12
Autres fonds propres - dons	
Résultat de l'exercice	
SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE	422,12
Autres fonds associatifs	
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	422,12
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
FONDS DEDIES	
DETTES	
TOTAL DETTES	
Produits constatés d'avance	
TOTAL GENERAL	422,12

COMPTE DE RESULTAT

	exercice 2022 31/12/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION (hors taxes)	
Ventes de marchandises	
Production vendue (biens et services)	
Production stockée	
Production immobilisée	
Subventions d'exploitation	
Cotisations	
Autres produits (dons et legs)	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	
CHARGES D'EXPLOITATION (hors taxes)	
Achats de marchandises	
Variation des stocks (marchandises)	
Achats d'approvisionnements	
Variation des stocks (approvisionnement)	
Autres charges externes	
Impôts, taxes et versements assimilés	
Rémunérations du personnel	
Charges sociales	
Dotations aux amortissements	
Subventions accordées par l'association	
Autres charges : assurances	
Autres charges : frais bancaires / JO	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	-
RESULTAT D'EXPLOITATION	-
PRODUITS FINANCIERS	
CHARGES FINANCIERES	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	
IMPOTS SUR LES BENEFICES	
REPORT DE RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	
EXCEDENT OU DEFICIT	-

ANNEXES

Règles générales

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement n°99-01 du 16 février 1999 du comité de la réglementation comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations, aux règles prévues dans le Plan Comptable Général.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les ressources du fonds de dotation sont constituées:

- de la dotation initiale consommable virée au compte de résultat
- de dons manuels.